

Circuit du Mont St Rigaud



LE VIADUC DU CHÂTELARD ET LE TACOT À MONSOLS


La ligne à voie étroite du "tacot" a été construite en 1911/1912 afin de relier Villefranche sur Saône à La Clayette (71) et Monsols à Cluny (71), dans le but de rompre l'isolement de nos campagnes et de favoriser les échanges commerciaux.

Construit en 1909, le viaduc du Châtelard, d'une hauteur de 27m et d'une longueur de 145m, possède 11 arches de 12m d'envergure. Il a été entièrement construit en granit de Monsols, extrait et taillé sur place.

Plusieurs gares jalonnaient ce réseau qui transportait aussi des voyageurs et l'on peut encore voir une de ces petites maisons carrées au Col de Crie. Malheureusement, le transport par la route concurrence rapidement le lent tacot et les lignes furent fermées après seulement 23 années d'exploitation.

En remontant le ruisseau au bas du viaduc, vous découvrirez la cascade du Saut et la Grotte du Loup, qui abrite l'hiver des chauves souris.

LE MONT ST RIGAUD ET LA SOURCE

Situé au Nord Est du département, celui que l'on a l'habitude de nommer le toit du Rhône est le plus haut sommet de notre département, avec ses 1009 m d'altitude (ou 1012, suivant les cartes ...).

Cette montagne fut occupée pendant de nombreux siècles par un prieuré dépendant de Cluny. La légende voudrait que les derniers religieux présents au sommet soient morts de froids et de faim après un terrible hiver. Une autre légende raconte qu'autrefois un moine guérisseur vivait en ermite sur le Mont Saint Rigaud. Cet homme soulageait nombre de pèlerins venus chercher son aide. On raconte qu'à sa mort, il eut pour sépulture la nappe même de la source, située juste en dessous du sommet, ce qui aurait eu pour effet de donner à l'eau ses vertus miraculeuses ! Toutefois la croyance semble encore plus ancienne, car l'eau de cette source était déjà sacrée au temps des druides. Sa vertu principale, serait d'améliorer la fertilité des femmes, et un pèlerinage y a lieu tous les 16 Août.

Aujourd'hui, de nombreux randonneurs étanchent leur soif de cette eau fraîche, car le lieu est devenu un agréable but de promenade.



LA FAUNE ET LA FLORE DU MASSIF DU ST RIGAUD



Le massif du St Rigaud possède une nature riche, dont nous vous invitons à découvrir quelques secrets. Si vous prenez attention, vous surprendrez sûrement le chant du Pic noir, le plus grand pic d'Europe, ou celui du Pouillot véloce, qu'on appelle aussi le

compteur d'écus ou celui de la timide Mésange noire ! Vous ne manquerez pas de croiser un Geai des chênes, jacassant pour signaler son dérangement. Mais il faudra être très attentif pour entendre le doux roucoulement de la Tourterelle des bois. Vous croiserez peut-être, si vous êtes discret, un Chevreuil ou un Écureuil.

Vous découvrirez que le massif est essentiellement boisé d'un résineux appelé Douglas. Vous verrez partout la Digitale pourpre, cette grande fleur en tubes, qui croît



ANCOLIE

en lisière, en compagnie de l'Epilobe en épis ou du Genet à balais. Mais prenez garde, certaines plantes sont toxiques, comme la superbe Ancolie ou le plus discret Aconit tue loup, dont on se servait autrefois pour faire des appâts empoisonnés !

AUSSI, RESPECTEZ CES QUELQUES RECOMMANDATIONS :

- EVITEZ DE CUEILLIR LES BAIES ET LES FLEURS SAUVAGES. ELLES PEUVENT ÊTRE TOXIQUES OU PROTÉGÉES !
- SI VOUS SOUHAITEZ OBSERVER LA FAUNE ET NE PAS LA DÉRANGER, SOYEZ SILENCIEUX
- POUR L'IDENTIFICATION, MUNISSEZ - VOUS D'UN LIVRE ET DE JUMELLES.
- RAPPORTEZ VOS DÉCHETS
- RESTEZ SUR LES SENTIERS ET NE LAISSEZ PAS DIVAGUER LES CHIENS.
- ATTENTION AU PASSAGE DES VTT SUR CERTAINES SECTIONS.



POINT D'INFORMATIONS TOURISTIQUES DU HAUT BEAUJOLAIS

COL DE CRIE - 69860 MONSOLS

04 74 04 70 85 - 06 78 50 95 84

otihautbeaujolais@orange.fr

www.haut-beaujolais-tourisme.com



Circuit du Mont St Rigaud

Deux sentiers de randonnée ont été tracés sur le massif du Mont Saint Rigaud, point culminant du Rhône.

• 1° un "petit" circuit familial de 5 km environ, autour du Mont Chonay au départ du Point d'informations touristiques du Col de Crie : **BALISAGE ROUGE NUMÉROTÉ 1**.

• 2° un circuit intermédiaire de 13 km environ dont le départ est conseillé depuis la Croix d'Amanzé (**POINT 4**), où l'on peut garer les véhicules : **BALISAGE ROUGE NUMÉROTÉ 2**.

Il est possible de faire un circuit de 18 km environ, qui englobe les deux premiers, au départ du Point d'informations touristiques du Col de Crie.

CES SENTIERS ONT ÉTÉ BALISÉS DANS LE SENS DES AIGUILLES D'UNE MONTRE.

CIRCUIT N°1 :

Le départ du circuit 1 se fait depuis le parking du Point d'informations touristiques du Col de Crie, par la route Départementale 23, direction Chênellette. Après 500 m environ, prendre à droite le sentier de Grande Randonnée, jusqu'à la Croix des Oncins (**POINT 1** sur la carte) où l'on rejoint la route.

Arrivé à la route, le circuit 1 descend en face, tout droit dans le bois jusqu'au croisement des sentiers (**POINT 10**). Tourner à droite et continuer toujours sur ce chemin, jusqu'aux maisons. Rejoindre le Col de Crie en suivant le chemin qui emprunte le tracé de l'ancienne voie ferrée.

CIRCUIT 2 :

Départ depuis la Croix d'Amanzé (**POINT 4**)

Prendre le sentier qui monte dans les bois, jusqu'au sommet du Mont Saint Rigaud. Point de vue exceptionnel sur les Alpes d'un côté, le Massif Central de l'autre (voir dernière page). Tour d'observation avec table d'orientation. Zone de pique nique.

Descendre sur l'autre versant, au pied de l'émetteur, par le chemin goudronné, jusqu'à la source (voir dernière page). Remplir les gourdes puis prendre le sentier qui plonge à droite face à la source (**POINT 5**).

Une fois sur la route, la suivre sur votre droite pendant 500m.

Prendre alors à gauche, le sentier de Pays qui part en biais. Après 300m de descente régulière ne pas manquer le coude sur la droite où le sentier remonte dans le bois (**POINT 6**) sur une courte distance, avant de reprendre sur la gauche une trajectoire droite en sous-bois.



Après avoir traversé un passage humide (source) on rejoint un chemin à angle droit. Monter à droite jusqu'à la route.

Prendre cette route à gauche sur 300m environ, jusqu'à un croisement (**POINT 7**).

NE PAS PRENDRE LE GR7 LÉGÈREMENT SUR LA GAUCHE MAIS LE SENTIER QUI PLONGE DANS LE BOIS FACE À VOUS !

Ne plus quitter ce sentier qui descend en serpentant et qui, après un virage sur la gauche, se termine sur un carrefour de chemins (**POINT 8**).

Prendre le sentier qui descend sur votre droite pour rejoindre en contrebas le passage de l'ancienne voie ferrée. Poursuivre sur ce chemin jusqu'au viaduc du Châtelard, autre point remarquable de la randonnée. Surveiller les enfants sur le viaduc.

Continuer ensuite jusqu'au croisement de chemins de la cote 584 (voir carte) au dessus du hameau des Charbonniers (**POINT 9**) en restant sur votre droite.

Au croisement prendre le chemin qui monte à droite puis tout droit un sentier qui continue en montant vers le bois, jusqu'au **POINT 10** où l'on rejoint le circuit 1.

(Ici, vous avez la possibilité de rallonger le circuit 2, en suivant le circuit 1 par le Col de Crie).

Le circuit 2 se poursuit en montant tout droit dans le bois, à contresens du circuit 1, jusqu'à la Croix des Oncins.

Arrivé à la route, prendre à droite, pendant environ trois cents mètres, avant de prendre la piste forestière à droite, qui monte à 120° (**POINT 2**).

Après 500m environ, se trouve un croisement de pistes où il faut prendre le sentier qui monte en tournant sur la gauche, pour contourner le bois de la Verrière. Après être arrivé sur le replat on découvre la cabane de Soleilhavoup et l'on rejoint la route par le sentier qui descend à droite.

Arrivé en bas du sentier, prendre à droite sur la route, sur 300m environ, puis emprunter le chemin à droite, qui entre dans le bois dans une légère montée (**POINT 3**). Ne plus quitter ce sentier jusqu'à la Croix d'Amanzé où l'on retrouve le parking du point de départ.

VARIANTE 18 KM :

Départ du Point d'informations touristiques du Col de Crie

- Suivre le circuit n° 1 jusqu'à la Croix des Oncins au **POINT 1**.
- Puis continuer sur le circuit n° 2.
- Au **POINT 10**, reprendre le balisage du circuit n°1 jusqu'au Col de Crie.

